



Vente par soumission cachetée

L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ESCH-SUR-SÛRE fera vendre au plus offrant par soumission cachetée:

1) une maison d'habitation sise à L-9660 Insborn, 21, An der Gaass, inscrite au cadastre comme suit:

COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE, ANCIENNE COMMUNE DE NEUNHAUSEN, SECTION NC D'INSENBORN:

Numéro **259/2628**, lieu-dit «An der Gaass», place (occupée) bâtiment à habitation, contenant 6 ares 6 centiares.

Comprenant :

au sous-sol : cave, escalier vers le rez-de-chaussée,

au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, trois pièces, escalier vers l'étage, chaufferie/annexes,

à l'étage : palier, salle-de-bains, trois chambres, WC séparé, buanderie, escalier vers le grenier,

combles : grenier

chaudière à mazout

les installations techniques et sanitaires sont à prendre en l'état Libre d'occupation.

Classe de performance énergétique I

Mise à prix: 579.400.- €

2) une maison d'habitation sise à L-9650 Esch-sur-Sûre, 6, rue de l'Eglise, inscrite au cadastre comme suit:

COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE, ANCIENNE COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE, SECTION EA D'ESCH-SUR-SÛRE:

Numéro **542/1535**, lieu-dit « Rue de l'Eglise », place (occupée) bâtiment à habitation, contenant 1 are 23 centiares.

Comprenant :

au sous-sol : cave, chaufferie,

au rez-de-chaussée : entrée, deux pièces, escalier en colimaçon vers l'étage,

à l'étage : palier, cuisine, une chambre, WC séparé,

combles : grenier

chaudière à mazout

les installations techniques et sanitaires sont à prendre en l'état Libre d'occupation.

Certificat de performance énergétique suivant consommation: consommation chaleur 201 % consommation électricité 124 %.

Mise à prix: : 390.000.- €

Peuvent participer à la vente toutes personnes physiques ou morales.

Les intéressés sont priés de fournir une garantie bancaire ensemble avec leur offre.

Les offres sont à introduire sous double pli fermé, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit personnellement en l'étude du notaire soussigné au plus tard le **10 mars 2023 à 16.00 heures**.

Le formulaire ainsi que les conditions de vente particulières en vue du dépôt des offres peuvent être retirés en l'étude du notaire, sinon sur le site de l'étude www.notairehames.lu et sur le site de la commune www.esch-sur-sure.lu

Toute offre non apposée au formulaire y destiné ne peut être retenue.

L'ouverture des offres se fera par le notaire le **13 mars 2023** en séance close. Les offants pourront se renseigner en l'étude du notaire à partir du **14 mars 2023**.

Pour les questions éventuelles relatives aux dispositions architecturales, au permis de construire ou à une éventuelle modification des bâtiments, les amateurs voudront contacter le service technique de la Commune d'Esch-sur-Sûre (Monsieur Agustin MARTINEZ Tel: 83 91 12 35). Pour les questions concernant la vente, les amateurs voudront contacter le secrétariat de l'étude du notaire.

Visites: le samedi 25 février 2023 de 8.00 heures - 12.00 heures
le mercredi 1 mars 2023 de 13.00 heures - 16.00 heures
le samedi 4 mars 2023 de 8.00 heures - 12.00 heures

Le notaire commis

Maître Mireille Hames

38-40 rue Grande-Duchesse Charlotte

L-7520 Mersch

Tél.: 32 87 17-1

contact@notairehames.lu

OFFRE EN VUE DE LA VENTE PAR SOUMISSION CACHETEE

Le(s) soussigné(s):

NOM:.....

PRENOM:.....

PROFESSION:.....

LIEU + DATE DE NAISSANCE:.....

MATRICULE:.....

ADRESSE:.....

TELEPHONE:.....

e-mail:.....

NOM:.....

PRENOM:.....

PROFESSION:.....

LIEU + DATE DE NAISSANCE:.....

MATRICULE:.....

ADRESSE:.....

TELEPHONE:.....

e-mail:.....

déclare(nt) par les présentes se porter acquéreur(s) de l'immeuble inscrit au cadastre comme suit:

A) une maison d'habitation sise à L-9660 Insenborn, 21, An der Gaass, inscrite au cadastre :

COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE, ANCIENNE COMMUNE D'INSENBORN,
SECTION NC D'INSENBORN

Numéro 259/2628, lieu-dit « An der Gaass », place (occupée) bâtiment à habitation, contenant 6 ares 6 centiares.

(Mise à prix: € 579.400.-)

pour le prix de

.....
(prière d'indiquer le montant en chiffres et en lettres)

B) une maison d'habitation sise à L-9650 Esch-sur-Sûre, 6, rue de l'Église, inscrite au cadastre:

COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE, ANCIENNE COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE,
SECTION EA D'ESCH-SUR-SÛRE

Numéro 542/1535, lieu-dit « Rue de l'Église », place (occupée) bâtiment à habitation, contenant 1 are 23 centiares.

(Mise à prix: € 390.000.-)

pour le prix de

.....
(prière d'indiquer le montant en chiffres et en lettres)

Si vous ne désirez faire qu'une seule offre pour l'un des objet, prière de biffer l'autre.

Date + signature:

Le(s) signataire(s) de la présente déclare(nt) par sa/leur signature(s) qu'il(s) est/sont conscient(s) qu'en cas d'acceptation de son/leur offre il(s) se porte(nt) irrévocablement acquéreur(s) de cette dernière et s'engage(nt) à signer l'acte notarié à recevoir par le ministère de Maître Mireille HAMES, notaire à Mersch au plus tard le 17 avril 2023.

(En cas de deux offres égales la date sera reportée fin avril 2023)

En cas de non respect il(s) deviendra(ont) redevable(s) envers la Commune d'Esch-sur-Sûre d'une indemnité de 10 % du montant de son/leur offre.

En outre il(s) déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions particulières ci-après reprises et les accepter:

CONDITIONS PARTICULIERES:

1.- La vente se fait par soumission cachetée. La vente se fera au meilleur offrant présentant les garanties bancaires requises.

Une garantie bancaire attestant que le crédit nécessaire au paiement du prix d'achat sera accordé à l'acquéreur est à joindre à l'offre.

Tout offre non accompagnée de la garantie demandée ne sera pas prise en considération.

Le collège échevinal se réserve le droit de ne pas vendre les immeubles au cas où le prix de base ne sera pas atteint.

2.- Le(s) immeuble(s) est/sont à prendre dans l'état où ils se trouvent présentement et le(s) candidat(s) acquéreur(s) déclare(nt) l'(les) avoir inspecté(s) avant la remise de son(leur) offre.

3.- Le(s) prix de vente est à payer endéans le mois de l'approbation de l'acte de vente par l'autorité supérieure compétente.

4.- La/les personne(s) désirant faire l'acquisition du/des immeuble(s) devra/devront remettre son/leur offre sous double pli fermé, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit personnellement en l'étude du notaire au plus tard le

10 mars 2023 à 16.00 heures.

Le formulaire ainsi que les conditions de vente particulières en vue du dépôt de l'offre sont disponibles en l'étude du notaire, sur le site internet de l'étude www.notairehames.lu ainsi que sur Internet sous www.esch-sur-sure.lu.

L'ouverture des enveloppes se fera par le notaire le **13/03/2023** en séance close. Les offrants pourront se renseigner en l'étude du notaire à partir du **14/03/2023**.

5.- En cas de pluralité d'offres à prix égal, les personnes concernées seront informées et une nouvelle offre pourra être déposée pour au plus tard **fin avril 2023**.

Par sa/leur signature(s), le(s) soussigné(s) reconnaît (reconnaissent) avoir lu et accepté les conditions ci-avant indiquées, et à les respecter formellement.

...../le

chaque page du présent formulaire est à signer